

Le Bulletin de Saint-Paul



Janvier 2019 - n° 64

La Mairie

48, avenue de Limoges
87260 SAINT-PAUL
Tél. : 05 55 09 71 25
Fax : 05 55 09 74 96



Mail : mairie-stpaul87@orange.fr
Site internet : <http://www.saint-paul-en-limousin.fr>

Vos interlocutrices : Chantal ROUX et Corinne LABRUNE
Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h-17h - Samedi : 8h30-12h

Permanences des élus :

Maire : Josiane ROUCHUT

Adjoints : Paul BARGET

Karine PACHAUD

Nicole BERGER

Frédéric LEMARCHAND,

Madame le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Conseiller Départemental : Jean-Louis NOUHAUD
reçoit sur rendez-vous au 05 55 45 10 24

Député de la circonscription : DJEBARRI Jean-Baptiste
jean-baptiste.djebbari@assemblee-nationale.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Tél. : 05 55 08 41 04
Levée du courrier : du lundi au samedi à 12h.

Bibliothèque Municipale

Votre animatrice : Jessica DEBRAY

Le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 16h à 18h.
Tél. : 05 55 09 24 61

Les Gendarmeries de notre secteur géographique

HORAIRE D'ACCUEIL :

Pierre-Buffière : • lundi et mercredi de 14h à 18h
• samedi de 8h à 12h
Tél. : 05 55 00 60 11

Saint-Germain-les-Belles : samedi de 14h à 18h
Tél. : 05 55 71 80 07

Solignac : • du lundi au samedi
de 8h à 12h et de 14h à 19h
• dimanches et jours fériés
de 9h à 12h et de 15h à 18h
Tél. : 05 55 00 50 03

Casernes de pompiers : 1B ou 112

CIS Pierre-Buffière : Chef de centre :
Joan VANSTEENE - Tél. : 05 55 00 67 64

CIS Saint-Léonard-de-Noblat : Chef de centre :
Stéphane PARENTEAU - Tél. : 05 55 56 22 44

Services à la personne

Assistante sociale : Sophie GAUMET

Maison du département à Saint-Léonard :

15, rue de Beaufort - 87400 Saint-Léonard

Le lundi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Le jeudi de 14h à 17h.

05 55 56 02 76

Permanence à la mairie de Saint-Paul :

Le 2^e lundi du mois de 14h à 16h, ou sur RDV.

Relais Assistantes Maternelles

Animatrice : Christine FOUCHE,

Educatrice de Jeunes Enfants

Permanence à la mairie de Saint-Paul :

Le mercredi de 15h30 à 19h.

Service de Portage de Repas à Domicile : SIPRAD

Renseignements à la mairie de Boisseuil : 05 55 06 91 06

ou auprès de la présidente, Martine ASTIER : 06 03 22 04 74

Traitement des déchets

La collecte des ordures ménagères a lieu les lundis et mardis.

C'est un service de la Communauté de Communes.

Tél. : 05 87 22 99 00 - Mail : sictom@ccnoblaf.fr

Déchetterie : Le Queyraud à Saint-Paul - Tél. : 05 55 00 46 64

HORAIRE SAINT-PAUL

	Lundi - Mardi	10h-12h
Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	Mercredi - Jeudi - Vendredi	14h-17h30
	Samedi	10h-12h 14h-17h30
	Lundi - Mardi	10h-12h
Du 2 mai au 30 septembre	Mercredi - Jeudi - Vendredi	14h-19h
	Samedi	10h-12h 14h-18h

SYDED : **Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers**

Pour toute question concernant le tri et le recyclage :

19, rue Cruveilhier - 87031 Limoges Cedex

Tél. : 05 55 12 12 87 - Mail : contact@syded87.org

Autres services communautaires

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Tél. : 05 87 22 99 00 - Mail : spanc@ccnoblaf.fr

SPAC : Service Public d'Assainissement Collectif

Tél. : 05 19 09 00 16 - Mail : spac@ccnoblaf.fr

Espace Aqua'Noblat :

Tél. : 05 87 22 99 10 - Mail : aqua-noblaf@ccnoblaf.fr

Ecole de Musique : Site de Saint-Paul

Tél. : 05 55 09 39 26 - Mail : musiques@ccnoblaf.fr

Office de Tourisme :

Place du Champ de Mars - 87400 Saint-Léonard

Tél. : 05 55 56 25 06 - Mail : otsi@ccnoblaf.fr

Site internet : www.tourisme-noblaf.fr

Sommaire

Infos diverses

p. 2

Edito

p. 3

Portrait

p. 4

Municipalité

p. 5 à 7

Travaux

p. 7 à 8

Hommage

p. 9

Recensement

p. 9

Du changement au Syndicat d'Élevage

p. 9

La Vie de la Commune

p. 10 à 11

Information logement

p. 12

Conférence/Débat

p. 13

Commémoration

p. 13

La Tisane

p. 13

Agenda 2^e semestre 2019

p. 14

Printemps Culturel 2019

p. 14

Ateliers ADPAD

p. 15

RAM

p. 15

Les Associations

p. 16 à 21

État Civil

p. 22

Histoire

p. 23

Le Bulletin
de Saint-Paul

Janvier 2019 - n° 64

Directeur de la publication :
Josiane ROUCHUT, Maire.

Conception graphique : APCL

Impression : GDS Imprimeurs

Edito



Ces dernières années notre monde s'est complexifié de façon croissante, remettant en cause nombre de nos repères. Longtemps aveuglée par le mythe de la croissance qui devait apporter la prospérité à tous, et déçue par les espoirs mis dans ce « nouveau monde » annoncé l'an dernier, notre société souffre de tous les dégâts sociaux et environnementaux accumulés, des décrochages au niveau de l'éducation, de la santé et de l'emploi, et de l'affaiblissement général du lien social.

Fracture sociale, fracture territoriale, fracture de la représentation et absence de perspectives : c'est ce qui a provoqué à la fin de l'année ce mouvement social qui perdure.

Dans ce contexte, l'association des maires de France a lancé une campagne : « Ma commune, j'y tiens ». Les quelques 36 000 communes de France sont très diverses, mais elles représentent toutes le premier maillon démocratique, premier parce que le plus petit certes, mais surtout par la proximité et le contact avec la réalité. Il faut réaffirmer l'utilité profonde des communes, que ce soit dans l'incarnation de l'idéal républicain ou dans la réponse concrète aux attentes du quotidien.

Votre quotidien, c'est ce qui nous préoccupe dans tous nos projets et toutes nos actions. Nous avons cette année encore consacré 105 000 € à la réparation ou l'entretien de la voirie communale. Nous avons poursuivi la mise en accessibilité des bâtiments publics et elle continuera en 2019. L'aire de jeux des Pradelles est terminée : avec le terrain multisports et le terrain de pétanque, nous avons ainsi achevé l'aménagement de ce côté du plan d'eau. Jeunes enfants, ados et adultes disposent maintenant d'un ensemble agréable et convivial, dont les différents espaces sont d'ailleurs déjà très fréquentés.

Nous poursuivrons cette action en 2019. Des travaux seront réalisés sur d'autres voies communales. En ce début d'année sortiront de terre les quatre logements adaptés au vieillissement et au handicap. Situés dans le bourg, ils permettront à nos aînés de continuer à vivre dans leur commune, mais au plus près des services. Les travaux d'adressage arriveront à terme : en fin d'année, chaque foyer aura une adresse, avec un numéro et un nom de voie. Et nous continuerons évidemment le travail d'approvisionnement de la cantine en produits bio, et issus des circuits courts.

C'est la tradition dans le bulletin de janvier, vous pourrez lire un panorama de nos associations, toujours aussi dynamiques et qui participent tant du bien-vivre ensemble. Que tous les bénévoles qui les font vivre soient ici une nouvelle fois remerciés. Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui œuvrent au sein de la commune, pour son dynamisme et son attractivité : élus, agents, bénévoles, associations, commerçants, artisans...

Le portrait de ce bulletin, exceptionnellement, ne sera pas consacré à une personne, mais à une construction, que tout le monde connaît et dont c'est l'anniversaire. Avec la complicité de celui qui l'a créée.

Pour finir, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour 2019, qu'elle vous apporte joie et réussite dans vos projets, et surtout une excellente santé !

Une très belle année à tous.

Josiane Rouchut



*Josiane Rouchut,
Maire,
et le conseil
municipal*

*vous souhaitent une belle année 2019
et sont heureux de vous convier
à la cérémonie des vœux*

*le samedi 26 janvier à 18h30,
Salle de l'Anguienne*

Portrait

La Salle des Fêtes de Saint-Paul

Il y a un peu plus de trente ans démarrait le chantier de la salle des fêtes de Saint-Paul.

Le projet était né quelques mois plus tôt d'une volonté municipale d'avoir à disposition une salle moderne, confortable et la plus grande possible compte tenu du terrain disponible, cela dans un budget acceptable. L'endroit choisi était l'ancien jardin du presbytère, dans le centre du bourg, et il fallait donc l'utiliser au maximum pour obtenir le plus grand volume possible sur un espace limité.

Dans le contexte des récentes lois de décentralisation, la bonne entente de Monsieur ROUX, maire de l'époque, avec les autorités et autres élus du territoire avait fait naître l'idée d'une salle d'un gabarit différent de celles existant à proximité. Le but étant d'avoir un outil performant pour la commune, que l'on pourrait louer, afin que ce bâtiment puisse rapporter de l'argent à la municipalité, ce qui est rarement le cas s'agissant de bâtiments communaux. Pour cela, et malgré les critiques de l'époque, il fallait proposer une offre différente compatible avec la proximité de Limoges.

Le projet a été confié à Monsieur Maurice GOURIN, alors agrée en Architecture, habitant de Saint-Paul, en retraite maintenant, qui avait déjà réalisé pour le compte de la commune le premier agrandissement de l'école, la Poste, ainsi qu'un certain nombre de maisons pour des particuliers habitant la commune. Des projets ont été proposés au Conseil Municipal, une maquette réalisée, suivie par les plans d'exécution puis un devis estimatif et l'obtention du permis de construire.

Le chantier était plutôt considérable pour une commune comme Saint-Paul ! La grue mise en place à son ouverture était assez imposante et pouvait surprendre !



Maquette de la salle

A la suite des appels d'offre, les entreprises retenues ont démarré le chantier, les principales étant locales (RHETIER de Linards pour le gros œuvre, REYJEAUX et SAMY pour la couverture et la menuiserie). La charpente, elle, a été réalisée par une entreprise vosgienne spécialiste du lamellé collé à l'époque, ayant déjà réalisé des chantiers sous la direction de Monsieur GOURIN. Toutes les entreprises du second œuvre étant de la région, notamment l'entreprise d'électricité qui mit en place les panneaux chauffants rayonnants sous toiture (équipement suédois) pour gagner le maximum de place au sol. D'où cette impression d'espace lorsqu'on entre dans la salle, puisque rien ne l'encombre. La décoration a été confiée à Roch POPELIER.

Le chantier a été mené dans les délais prévus et dans le cadre des estimations de départ. C'est à dire un coût de 2 010 000,00 francs. L'inauguration a eu lieu le 26 novembre 1988.

Les crédits obtenus pour la construction sont maintenant remboursés.

Les utilisateurs privilégiés sont les associations et les habitants de Saint-Paul. Mais les dimensions de cette salle ont fait son succès : elles offrent l'opportunité de locations fréquentes pour des mariages, des manifestations et spectacles divers, permettant de couvrir tout ou partie des frais de son fonctionnement.

Malgré les inévitables frais d'entretien, la gestion de la salle des fêtes s'avère être positive, comme espéré, pour les finances communales.

Merci à M. GOURIN pour sa collaboration aussi discrète que précieuse.



Inauguration Officielle le samedi 26 novembre 1988.

Les séances du conseil municipal du 2^e semestre

COMPTE RENDU DU 12 SEPTEMBRE 2018

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ OU À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

Les conseils municipaux doivent délibérer sur la possibilité de recruter du personnel contractuel (recrutements liés à des besoins temporaires), pour les emplois d'adjoint technique territorial et d'adjoint administratif territorial, afin de faciliter la gestion du service public et assurer sa continuité.

Vote : 14 voix pour.

COTISATION À L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE (AMRF)

Adhésion à l'association avec une montant de la cotisation de 56,00 €. Abonnement à la revue mensuelle « 36000 communes » pour un montant de 19,00 €.

Vote : 14 voix pour.

COMPTE RENDU DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

EXPLOITATION D'UN MÉTHANISEUR À LIMOGES ET VALORISATION AGRICOLE DES DIGESTATS

Présentation du dossier d'enquête publique relative à l'exploitation d'une unité de méthanisation à Limoges, et du plan d'épandage des digestats liquides et solides. Ce plan d'épandage prévisionnel comporte 5 864 hectares potentiellement épandables pour la valorisation des digestats liquides et solides. Une majorité de l'épandage est situé sur le département de l'Indre et le reste en Haute-Vienne. Une parcelle agricole sur la commune de Saint-Paul est concernée par le plan d'épandage des digestats liquides.

Le conseil municipal prend acte du projet et s'en remet aux préconisations de l'autorité environnementale.

BUDGET COMMUNAL - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1

Une ouverture de crédits est nécessaire aux articles budgétaires 2183 et 678. En effet, un souci informatique a affecté les sauvegardes de données du secrétariat cet été. Un nouveau système a été mis en place pour un montant de 1 841 €. Le vidéoprojecteur de l'école est également tombé en panne ; un nouveau matériel va être acheté pour un montant de 2 387 €. D'autre part, une demande de rétrocession de concession de cimetière a été déposée à la mairie. Le montant à rembourser s'élève à 230 €.

ARTICLE	LIBELLÉ	MONTANT INITIAL	DM	NOUVEAU MONTANT
DI- 2183	Matériel de bureau et informatique	0 €	4 350 €	4 350 €
DI - 2188	Autres immobilisations corporelles	65 437,51 €	-4 350 €	61 087,51 €
DF - 678	Autres charges exceptionnelles	10 €	230 €	240 €
DF - 022	Dépenses imprévues	35 077,60 €	-230 €	34 847,60 €

Vote : 15 voix pour.

CONTRAT TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL (CTD) - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Renouvellement du dossier n°2018_02023 : 3^e tranche des voies communales de la Boucole, Chambord, La Vergnolle, La Petite Gardelle et du chemin de la Source pour un montant de 7 960 €.

Vote : 15 voix pour.

Dépôt au titre de la programmation 2019, et suite à un programme de voirie établi par l'ATEC 87, des demandes suivantes :

- Extension de la cour de l'école : la partie de la cour du haut où se trouvaient les préfabriqués doit être terminée. Elle sera réalisée en enrobé avec certains aménagements. Coût total estimé : 26 460 € H.T.

Vote : 15 voix pour.

- Grosses réparations sur voies communales VC 54 (route du Puyfraud) pour un montant de 28 580 € H.T., VC 50 (route d'Allier) pour un montant de 24 235 € H.T., VC 49 (La Grande Gardelle) pour un montant de 6 500 € H.T. et VC 27 (route de Beaumont) pour un montant de 7 800 € H.T. Coût total estimé : 67 115 € H.T.

Vote : 15 voix pour.

- Pose de panneaux de dénomination des rues et de numérotation des habitations de la commune : la dénomination des rues est terminée. Reste à finaliser la numérotation. Un devis de fourniture de panneaux et de numéros a été réalisé. Coût total : 14 136 € H.T.

Vote : 15 voix pour.

COMPTE RENDU DU 29 NOVEMBRE 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT - COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

La commission d'évaluation des charges transférées doit valider les impacts financiers lorsqu'une commune adhérente transfère une compétence.

Dans son rapport du 19 septembre 2018, la commission a validé :

- L'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat d'Aménagement du bassin de la Vienne (SABV) en lieu et place de la commune de Saint-Bonnet-Briance. Ce transfert ne concerne que la commune de Saint-Bonnet, mais doit être approuvé par l'ensemble des communes. Montant de la charge transférée pour la commune de Saint-Bonnet : 831,02 €.

- La contribution pour la collecte et le traitement des eaux pluviales (depuis le 1^{er} janvier 2018, c'est la Communauté de Communes de Noblat qui exerce la compétence Assainissement). Montant de la charge transférée pour la commune de Saint-Paul : 4 400,00 €.

- L'adhésion de la Communauté de communes, en lieu et place des communes, à l'ADIL et à la Fondation du Patrimoine. Montant de la charge transférée pour la commune de Saint-Paul : 170,64 € pour l'ADIL et 120,00 € pour la Fondation du Patrimoine.

Les séances du conseil municipal du 2^e semestre

Au vu de tous ces éléments, le montant total des charges transférées pour la commune de Saint-Paul s'élève à 74 094,75 €.

Vote : 15 voix pour.

SPAC - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE MISE À DISPOSITION DES BIENS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE

« ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES »

Depuis le 1^{er} janvier 2018, c'est la Communauté de Communes de Noblat qui exerce la compétence « Service Public de l'Assainissement Collectif ». A ce titre, la commune met à disposition les biens nécessaires à l'exercice de cette compétence (tout en gardant la pleine propriété des dits biens). L'ensemble des biens (postes de relevage, station d'épuration, réseaux collectifs...) est retracé dans un procès-verbal propre à chaque commune.

Vote : 15 voix pour.

BUDGET PRINCIPAL - MODIFICATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017

Le transfert de la compétence « assainissement » à la Communauté de communes n'implique pas le transfert automatique des résultats du budget annexe. Le cumul des résultats constatés l'année précédant le transfert (2017) est conservé par la commune et intégré au sein du budget principal. Les résultats constatés au compte de gestion 2017 du budget assainissement, sont :

- + 40 491,82 € en section d'investissement ;
- + 6 623,18 € en section de fonctionnement.

Après intégration du résultat d'investissement et afin d'équilibrer les prévisions budgétaires, il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants au budget communal :

LIBELLÉ	MONTANT INITIAL	DM	NOUVEAU MONTANT
D 001 - solde d'exécution négatif	166 533,70 €	- 40 491,82 €	126 041,88 €
D 2188 - hors programme	61 087,51 €	+ 40 491,82 €	101 579,33 €

L'excédent de fonctionnement du budget annexe est ventilé sur divers articles des charges courantes.

INDEMNITÉ DE BUDGET ET DE CONSEIL À LA TRÉSORIÈRE

Proposition de voter l'indemnité du comptable du Trésor Public à 100%, pour ses prestations de conseil et d'assistance (520,63 euros bruts).

Vote : 15 voix pour.

CONTRAT DE MISSION DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES AVEC LE CABINET THEMYS

Le « Règlement Général Européen sur la Protection des Données » (RGPD) est une directive européenne

qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel.

Tout organisme, collectivité ou entreprise qui traite des données personnelles est dans l'obligation de se mettre en conformité avec ce RGPD. L'association des maires (ADM 87) a consulté plusieurs cabinets compétents en la matière, pour obtenir des contrats à meilleur coût pour les communes.

Proposition de contrat avec le Cabinet THEMYS pour une durée de 4 ans. Coût : 550 € HT pour la mise place de la conformité RGPD, 390 € HT pour le suivi les années suivantes.

Vote : 15 voix pour.

CESSION D'UN BIEN DE SECTION DU VILLAGE DE CROUZILLAT

Proposition de céder la parcelle cadastrée A1, d'une superficie de 6310 m², bien de section appartenant au village de Crouzillat, enclavée dans la propriété d'un riverain, sans accès par un chemin public et sans entretien depuis de très nombreuses années. Cette parcelle, essentiellement constituée de chablis, ne présente aucun intérêt économique. Le riverain s'est déclaré prêt à acquérir cette parcelle au prix de 0,30 € le m².

La cession de biens de sections nécessite la mise en œuvre d'une procédure particulière régie par le Code Général des Collectivités Territoriales. L'accord de la majorité des électeurs de la section devra être obtenu afin de finaliser cette cession.

Le Conseil municipal doit délibérer sur la mise en route de cette procédure.

Vote : 15 voix.

COMPTE RENDU DU 27 DÉCEMBRE 2018

BUDGET COMMUNAL – AUTORISATION DÉPENSES INVESTISSEMENT

Les dispositions de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent aux collectivités locales de fonctionner dans l'attente du vote du budget. Ainsi, jusqu'au 15 avril, le conseil municipal peut donner l'autorisation au maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. La délibération doit préciser le montant et l'affectation des dépenses autorisées.

Les dépenses à retenir sont de 60 571 €.

Vote : 15 voix pour.

TARIFS COMMUNAUX

Pour éviter de trop peser sur le budget des familles, madame le Maire propose de n'augmenter les tarifs que de 1 %, ce qui ne couvre pas le taux de l'inflation.

Municipalité

Les séances du conseil municipal du 2^e semestre

Elle propose donc les tarifs suivants, applicables au 1^{er} janvier 2019 :

CANTINE	2019
Forfait	33,82 €
Adulte et occasionnel	5,45 €
GARDERIE	2019
Forfait mensuel 1 enfant	31,68 €
2 ^{ème} enfant	15,84 €
1/2 journée	1,62 €
1 journée	3,19 €

Vote : 12 voix pour et 3 abstentions.

RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population sur la commune va s'effectuer du 17 janvier au 16 février 2019. 3 agents recenseurs ont été recrutés à cet effet. Leur rémunération est calculée sur la base de l'indice du premier échelon de la fonction publique territoriale. Le total de la rémunération brute, sans les charges, pour ces 3 agents s'élève à 3 472 € bruts.

Vote : 15 voix pour.



Travaux

Voirie

Un programme de voirie important a encore été mené cette année. La rue du Stade a été entièrement refaite (structure, revêtement de la chaussée et trottoirs). Ont également été réalisés le chemin de la Source, le parking de la rue des Erables, le chemin des Fontanilles et la route de la Petite Gardelle.

Des réparations ont également été réalisées sur la voirie communale à La Boucole et sur la route de La Vergnolle.



Jardin du souvenir



Pour les familles de plus en plus nombreuses qui choisissent l'incinération, la commune offre désormais la possibilité de disperser les cendres de leurs proches dans le jardin du souvenir, situé en face du columbarium. Cet aménagement collectif, lieu de recueillement et de mémoire, a été réalisé par les employés municipaux. Les noms des défunts pourront être inscrits sur une petite plaque pour garder une trace. Sobre et simple, le jardin du souvenir allie le granit et la végétation du Limousin, dans un cadre propice au recueillement et à la paix. La dispersion des cendres doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la mairie.



Mur du cimetière

Diverses reprises ont été effectuées sur le mur du cimetière, dont celle d'une barbacane. Les travaux ont été réalisés par les Chantiers des Chemins Jacquaires.

Extinction éclairage public

L'extinction de l'éclairage public est désormais effective sur l'ensemble de la commune, de 23h30 à 5h30 sauf les vendredis et samedis pour le centre bourg, où les lampadaires s'éteignent à 1h00 du matin. Outre une diminution de la pollution lumineuse, cela devrait permettre une réduction de la consommation de plus de 50 000 kWh/an, soit environ 5 tonnes d'équivalent CO₂. Cela devrait représenter une économie de l'ordre de 7 000 €/an.

Accessibilité mairie, salle Saint-Louis



Conformément à l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux se sont poursuivis cette année avec la réalisation d'une place PMR pour la Salle Saint-Louis. Une rambarde est venue compléter la rampe d'accès à la salle du conseil : l'accueil à la mairie des personnes à mobilité réduite peut désormais se faire par cet accès.

TBI



Le vidéo projecteur du bâtiment des classes primaires a été remplacé. Un autre vidéo projecteur avec son tableau interactif a été installé dans la classe des Moyens/Grands.



RIS

La troisième intervention 2018 du chantier d'insertion du RIS a eu lieu avant les fêtes de la Toussaint, les 22, 23, 24 octobre pour l'entretien et le désherbage du cimetière, en collaboration avec les services municipaux.

Jeux



Les travaux de remise aux normes de l'aire de jeux des Pradelles ont duré une grande partie de l'été. Deux espaces sont offerts maintenant aux enfants : une aire pour les « Petits », où ont été regroupés les jeux existants, qui ont pu être réparés, et au-dessus, un espace pour les plus grands, entièrement restructuré avec des jeux neufs (cage à grimper et balançoire). Ces travaux ont été réalisés en régie.

Adressage



Les samedis 4 et 11 août, vous avez pu venir discuter avec les élus en charge de l'adressage. Déborah David, élue référente de ce lourd travail, a présenté les avancées de la démarche. Vos nombreuses questions ou suggestions ont montré votre intérêt pour ce dossier. La dénomination des rues est maintenant terminée, les élus vont maintenant travailler sur la numérotation.

Escalier lotissement



L'escalier en rondins étant devenu vétuste, un nouvel escalier en pierres a été réalisé par les Chantiers des Chemins Jacquaires, à la grande satisfaction des riverains.



Du changement au Syndicat d'Élevage

Après de longues années passées à la tête du Syndicat d'élevage, Jean-Claude BARDAUD a décidé de passer la main. Lors de l'Assemblée Générale du 7 décembre à Saint-Paul, il a été vivement remercié pour l'action menée tout au long de son mandat, marquée ces dernières années par l'élargissement du comice agricole au nouveau canton. Pour lui succéder, c'est Damien BEAUGERIE qui a été élu à la présidence.



Recensement



Le recensement de la population de Saint-Paul se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Le recensement, qui se déroule tous les cinq ans, permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle entre autres la participation de l'Etat au budget communal : la Dotation Global de Fonctionnement (DGF) dépend en partie de sa population. Rappelons qu'il est obligatoire et gratuit, et que les données recueillies sont confidentielles et ne sont exploitées que par l'INSEE.

Trois agents recenseurs viennent d'être recrutés par la commune ; il s'agit de mesdames Martine LAVAUZELLE, Aurélie MAUD et Odile MONTJOFFRE.

Elles se présenteront à votre domicile, munies de leur carte officielle ; elles vous remettront une notice avec vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, elles vous remettront les questionnaires papier à compléter.



Hommage

M. Pauzat, mais « on dit Jacques », comme il le rappelait, n'est plus. Il s'est éteint 12 octobre 2018.

On retient évidemment un personnage au caractère bien trempé et à la carrure dissuasive, mais il serait difficile de ne pas rendre hommage à un homme qui s'est autant impliqué dans la vie de Saint-Paul. Par son travail d'abord, avec l'entreprise de plomberie qui portera son nom, il interviendra chez les particuliers et pour les communes. On parle évidemment d'un temps où il s'agit de développer les réseaux d'eau potable afin d'alimenter les campagnes.

Installé en 1957 dans notre commune, marié et père de deux filles, il s'insère rapidement dans la vie du village. De nature conviviale, il s'impliquera d'abord particulièrement dans le comité des fêtes et les nombreuses manifestations qui faisaient de Saint-Paul un village pas tout à fait comme les autres.

Par la suite, il fut également élu municipal de de 1971 à 2001. Il accompagnera ainsi toutes les transformations d'un Saint-Paul qui se métamorphose.

Sa connaissance du territoire et de ses habitants de toutes conditions fut un atout considérable pour la commune. Nous tenons à saluer sa mémoire, et nos pensées vont d'abord à sa famille dont il fut un maillon important.

La Vie de la Commune

Electropérette

Première édition du festival d'opérette « Opération opérette », organisé par l'association La Follembûche à la fin de l'été. Plusieurs communes ont accueilli conférences, apéro-concerts, balades et spectacles, dont le propos est de redonner toute sa place à ce genre musical léger et pétillant. La salle de l'Anguienne a accueilli une Electropérette totalement déjantée qui a ravi le public venu nombreux.



Pot nouveaux habitants



Les nouveaux habitants ont été conviés à un café de bienvenue fin septembre. Après les avoir remerciés d'avoir fait le choix de venir s'installer à Saint-Paul, Mme le Maire leur a présenté les atouts de la commune, et les projets à venir. Puis les présidents des associations ont présenté leurs activités. Une matinée enrichissante pour les nouveaux arrivants et aussi pour les associations, qui ont recruté de nouveaux membres !

Jour de la nuit

Cette année encore, la municipalité a participé au Jour de la Nuit, en partenariat avec l'ADAES, l'Association pour la Découverte de l'Atmosphère et de l'Espace. La journée a débuté par l'observation des étoiles sous le planétarium gonflable dans la Salle des Fêtes. Le soir, une météo idéale a permis de retrouver « in situ » étoiles, constellations et planètes, grâce à la dizaine de télescopes mis à disposition par les membres de l'association.



Vide-jardin

Pour sa deuxième édition, le vide-jardin a bénéficié d'une superbe météo. Le spectacle a encore été assuré par les vieilles mécaniques des tracteurs anciens. L'atelier de teinture végétale a séduit de nombreux petits et grands venus s'essayer à cette technique.



La Vie de La Commune

Loto de La Marelle

Toujours un grand succès pour le loto de la Marelle du 17 novembre: une salle comble, de nombreux lots variés et de délicieuses pâtisseries...



Ateliers décors de Noël



Deux ateliers ont été organisés pour la réalisation des décorations du bourg pour Noël. Petits et grands ont fabriqué des Pères Noël et lutins en pots de terre, des sucres d'orge en bois et des décors pour les sapins... Grand succès pour l'atelier bonhomme de neige : près de 50 bonshommes ont été créés à partir de bouteilles de lait ! Même pour Noël, on recycle ! En concertation avec la commission Aménagement Paysager, les employés municipaux ont mis en scène ces décorations dans différents points du bourg.



Téléthon

De nombreuses associations se sont réunies pour organiser une journée festive pour le Téléthon : gym enfants et adultes, vente de livres, stand de soupes et pâtisseries, stand de patchwork... Une journée qui a permis de collecter 2365 € au profit du Téléthon.



Fête de Noël de l'école



Saint-Paul était sur la tournée du Père Noël : des maternelles aux CM, les élèves de l'école avaient concocté avec leurs maitres et maitresses, et Corinne GARAUD, l'intervenante en musique, un spectacle haut en couleurs au pays de la chanson française. La belle histoire de la lettre au Père Noël, créée par l'équipe de la Marelle, permettait à chacun de retrouver le calme nécessaire à l'installation du vieux bonhomme au manteau rouge, dont la hotte, grâce à la municipalité, était remplie de cadeaux.



L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété** : prêts, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Amélioration de l'habitat** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, d'Action Logement, ...

ADIL 87

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Tél. : 05 55 10 89 89

Horaires : du lundi au vendredi
9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

Des permanences ont lieu près de chez vous : Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.
Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

Conférence/Débat



Le programme « **Soyez Acteurs de votre Santé** » est conçu pour les personnes à **partir de 55 ans**, quel que soit le régime de protection sociale ou de retraite.

Ce programme permet aux participants d'acquérir des données générales sur le processus de vieillissement, de s'informer sur les clés du bien vieillir et de distinguer le vieillissement usuel du vieillissement pathologique.

Animée par un chronobiologiste, M. ROUSSEAU, vous trouverez lors de cette conférence toutes les clés d'une retraite réussie.

Vendredi 1^{er} février 2019 à 14 heures

Salle des fêtes

La Grande Salle Place de l'Eglise - 87260 SAINT-PAUL

Entrée gratuite et ouverte à tous - Venez nombreux !

« Votre santé préservée, il est temps d'y penser ! »

Commémoration

C'était cette année le Centenaire de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale.

À 11 heures précises, les cloches ont sonné comme dans toutes les communes de France.

De nombreux habitants étaient présents ainsi que les enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignants, pour lire des lettres de Poilus et chanter *La Marseillaise*.

L'Armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre.

Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Plus tard, le 28 juin 1919, à Versailles, est signé le traité de paix, qui met réellement fin à l'état de guerre.



11 novembre

La Tisane



Avec la rentrée, les habitués ont repris le chemin de la Tisane le premier mercredi du mois.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles têtes, bien vite intégrées sur les tables de belote, triominos, scrabble, ou autres passe-temps...

Agenda 2^e semestre 2019

9 janvier et tous les 1 ^{er} mercredis du mois	Tisane
19 janvier	Bal trad organisé par « Parar lo lop »
26 janvier	Vœux du Maire
27 janvier	Repas des aînés
1 ^{er} février	Conférence-débat "Votre santé préservée, il est temps d'y penser !" organisée par l'ASEPT (Association Santé, Education et Prévention sur les Territoires)
9 février	Concours de belote ACCA
16 février	Soirée cabaret avec la Revue Prestige de Sauviat-sur-Vige organisée par l'association des Artisans et Commerçants
9 mars, 23 mars et 6 avril	Printemps Culturel
19 mars	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
28 avril	Journée des déportés - cérémonie au camp
8 mai	Commémoration de la fin de la 2 nd e Guerre Mondiale et repas de la FNACA
18 et 19 mai	Fête de l'âne
25 mai	Concert de musiques actuelles par l'école de musique de Noblat
26 mai	Elections européennes
1 ^{er} juin et 8 juin	Gala de danse de « Art et Forme » de Pierre-Buffière
1 ^{er} juin	Course pédestre N3L
15 et 16 juin	Fête de la fraternité
18 juin	Commémoration de l'appel du Général De Gaulle
29 juin	Spectacle de danse de l'association « Contretemps » d'Eyjeaux
29 juin	Fête de l'école

Printemps Culturel 2019

UNE PROGRAMMATION VARIÉE ENCORE CETTE ANNÉE :

- **Théâtre le 9 mars** : « Alaska » d'Harold Pinter, spectacle monté par la Compagnie de l'Hippocampe de Saint-Just-le Martel.
- **Musique le 23 mars** : concert de Jazz avec Jazzàzol (orchestre de Panazol), le collectif 129 (big band du Limousin), et l'Union Musicale de Saint-Léonard-de-Noblat.
- **Chanson française le 6 avril**, avec « Carton Jaune », un trio détonant de chanteuses venues de la Drôme.

Ateliers ADPAD

Vous avez 60 ans et plus ? A partir du 23 janvier, la commission du lien social, en partenariat avec l'ADPAD, vous invite à participer à des ateliers gratuits, à la salle des associations.

Ces ateliers se dérouleront tous les mercredis, de 14h30 à 17 heures, sauf le 1^{er} mercredi du mois, qui reste le mercredi de la Tisane. Ils sont encadrés par une animatrice de l'ADPAD, avec parfois des intervenants spécialisés. Les thèmes sont très variés : cuisine, jeux de société et de mémoire, jardinage, bien-être corporel, familiarisation aux nouvelles technologies... Une liste prévisionnelle des ateliers de l'année est disponible à la mairie, ou sur le site internet de la commune.

Le projet est financé par la Conférence des Financeurs, et soutenu par la Fondation de France, le département de la Haute-Vienne et le Pôle Aidants/Aidés.

Ces ateliers sont gratuits, mais il faut s'inscrire au préalable. Ils sont réservés aux plus de 60 ans résidant sur la commune. Possibilité de transport depuis votre domicile (aller-retour).

Pour plus de renseignements, ou pour les inscriptions : Brice COLDEFY - 05 87 08 52 89.



Relais Assistantes Maternelles

RAM MULTI SITES « Papillons et Coccinelles » Communauté de Communes de Noblat

Futurs parents, parents employeurs, assistantes maternelles et futures assistantes maternelles, un Relais Assistantes Maternelles est mis à votre disposition.

Des temps de permanence physiques ou téléphoniques vous sont proposés le **mercredi de 15h30 à 19 h à la mairie de Saint-Paul, de préférence sur rendez-vous : 05 55 09 62 44 ou 06 79 14 59 35.**

L'animatrice Christine Fouché vous accueille afin de vous apporter des renseignements sur les modes d'accueil existant sur le territoire et de vous remettre une liste des assistantes maternelles agréées du secteur.

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement au travers d'une information d'ordre général concernant le statut des assistantes maternelles, les démarches administratives, les droits et devoirs de chacun...

Dans le cadre d'un **accompagnement des assistantes Maternelles** dans l'exercice de leur métier, ces professionnelles sont invitées à participer à **des Temps d'Accueil Collectifs** avec les enfants accueillis. Ce sont des lieux d'échanges professionnels et d'accompagnement des enfants dans leurs découvertes et leur éveil au travers des temps de jeu libre et d'activités de manipulations sensorielles.

Ces temps collectifs sont ponctués toute l'année par diverses interventions : ludothèque itinérante, éveil sensoriel, bibliothèque de St-Léonard.

À St-Paul ceux-ci se déroulent les vendredis de 9h15 à 10h45 dans la salle des Associations.



Les Assistantes Maternelles peuvent également bénéficier de temps d'échanges sur leurs pratiques professionnelles lors de réunions en soirées.

En 2019, à l'initiative d'assistantes maternelles, une après-midi portes ouvertes sera organisée afin que les futurs parents, parents employeurs, assistantes maternelles qui ne fréquentent pas le relais puissent découvrir les missions d'un relais, l'organisation et les propositions lors des temps collectifs. Et en même temps, au travers de cette rencontre ce sera pour les familles l'occasion de découvrir et/ou mieux cerner le métier d'assistantes maternelles.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Le Bulletin de Saint-Paul N°64

Les Associations

À Fleur de Pierre



Notre association dont le but est de recenser, répertorier et embellir le petit patrimoine de la commune poursuit ses travaux. Le lavoir de Beaumont a été nettoyé, un massif de fleurs réalisé à côté du cimetière et il est prévu une petite restauration du four à pain en 2019. Le vide grenier de juin a été organisé cette année par l'association puis un vide jardin en septembre.

L'association a toujours besoin d'aide, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant le Président, M David LAGARDE ou par mail à afp-saint-paul@gmx.com



APPMA

La pêche à Saint-Paul se porte bien.

Les années passent et les pêcheurs de Saint-Paul continuent leur travail de préservation des milieux aquatiques et de pédagogie auprès des jeunes pour pérenniser cette activité proche de la nature, à l'heure où celle-ci souffre tant de l'action négative des activités humaines.

En 2018, côté préservation des milieux, le travail de restauration des frayères autour du moulin de Teignac sur la Roselle, celle d'une partie du ruisseau de l'Ame de l'âne ont pu être menées à bien.



Côté poissons, les alevinages des ruisseaux alentour (Anguienne, La Roselle...) ont permis de mettre dans l'eau truites, truitelles, goujons) ainsi que 150 kg de carpes, 150 kg de gardons et 50 kg de truites qui ont peuplé l'étang communal.

Côté jeunesse, deux animations pêche ont eu lieu aux écoles de Saint-Genest-Roselle et Eyjeaux, suivies du critérium « jeunes pêcheurs » sur l'étang de Saint-Paul en juin.

Côté pêcheurs, le nombre de cartes progresse très légèrement.

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 18 janvier.

Les cartes de pêche 2019 sont en vente au magasin « SPAR », à la mairie ou sur internet.



Saint-Paul Rando

Saint-Paul Rando est un club d'une vingtaine de membres qui se retrouvent pour s'aérer et partager de bons moments dans une ambiance familiale et conviviale.

Cette année la "famille" s'est agrandie puisque huit nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre, ce qui est une très bonne chose pour la vitalité du club et nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue.

Si vous voulez faire plus ample connaissance avec le club vous pouvez consulter le Blog grâce au lien suivant : <http://saint-paul-rando.blog4ever.com/blog/index-720909.html>

Vous y trouverez le programme de la saison, les comptes-rendus des randos agrémentés de photos ainsi que toutes les informations concernant les activités du club (sortie annuelle du weekend de Pentecôte, repas du club, participation au Téléthon...).

La cotisation est de 15 € pour la saison.

LE BUREAU :

Présidente : Christiane Chabrely - Tél. 05 55 09 76 75

Vice-Présidente : Anne Quintard

Secrétaire : Virginie Pellan

Trésorière : Susie Peat

Trésorier adjoint : Pierre Barget



Les Associations

Les Lucioles de Saint-Paul

C'est à l'Espace Georges Brassens de Feytiat, le 16 juin 2018, que l'association "Les LUCIOLES" a présenté son spectacle de danse annuel.

En collaboration avec les associations de Feytiat et Châteauneuf la Forêt, nous avons pu donner aux enfants l'occasion d'exprimer toute leur créativité.

La municipalité de Feytiat, comme à son habitude, nous a donné les moyens : sonorisation, éclairages, mise à disposition des gradins, pour faire de ce moment un instant inoubliable pour nos petites danseuses.

Concernant la rentrée 2018

Nous n'avons plus que des mini lucioles, mais celles-ci sont plus dynamiques que jamais !

Le maintien du cours du mercredi s'avérant aléatoire, vu l'installation d'un cours de gymnastique s'adressant à la même catégorie d'enfants.

SPECTACLE 2019

Le spectacle de danse 2019 aura lieu le 15 juin 2019 à Châteauneuf-la-Forêt.

ÉVEIL CORPOREL : le mardi soir, 18 h, à la salle des Associations.

Renseignements : Sylvie Bouchard **06 27 31 78 61 - 05 55 09 76 94**



Syndicat d'Élevage de Pierre-Bufferière



Le comice agricole du canton s'est tenu pour la première fois sur la commune du Vigen le samedi 31 Mars 2018. Malgré un temps pluvieux et froid, le concours d'animaux reproducteurs bovins limousins a été une très belle réussite avec plus d'une centaine d'animaux présents. Nous félicitons tous ces éleveurs pour leur travail et pour leur fidélité à notre comice cantonal.

Le Syndicat d'élevage de Pierre-Bufferière propose aux consommateurs d'acheter de la viande bovine et ovine de production locale. La coopérative l'Écusson Noir, qui regroupe des producteurs de porcs cul noir limousin, présentait les produits réalisés avec ces porcs rustiques.

Un grand bravo aux Jeunes Agriculteurs du canton qui ont servi tout au long de la journée un très grand nombre de repas, en organisant la restauration et en clôturant celle-ci par un repas à la salle des fêtes de St Paul. Nous remercions également les GVA pour leur participation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et à tous les fidèles bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée ; la municipalité du Vigen et ses employés communaux qui nous a accueillis cette année ainsi que les autres communes du canton qui nous offrent une aide précieuse.

Nous vous donnons rendez-vous en 2019, le Samedi 30 Mars à Boisseuil.

Le Syndicat d'élevage de Pierre-Bufferière, son président et tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux.

Atelier Le Patch Paulois

Rituellement, l'atelier le patch Paulois se réunit tous les mardis après-midi dans le local sous la salle des associations.

Quelques unes s'adonnent à l'art textile, où elles mélangent différentes matières et techniques. D'autres sont plus méthodiques et s'en réfèrent à un travail plus académique. Tous les ateliers se déroulent dans une ambiance conviviale et enjouée.



Le patch Paulois est impliqué dans différentes manifestations (fête de l'âne, téléthon) et anime des ateliers périscolaires (novembre et mars/avril). Les enfants sont très intéressés par cette activité et de plus ils repartent avec l'ouvrage qu'ils ont confectionné.

Nous organisons aussi des journées à thème, animées par une volontaire qui nous initie à une technique.

Certaines participent aux journées de l'amitié organisées par d'autres clubs limousins. C'est l'occasion

de rencontres et d'échanges.

L'atelier organise aussi des stages avec des artistes nationaux voire internationaux, sur des thèmes particuliers.

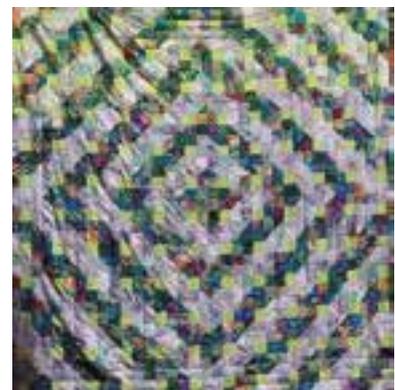
L'œuvre de l'une d'entre nous a été sélectionnée dans le cadre de l'EQA (European Quilt Association) et sillonne l'Europe pendant 2 ans.

Si vous avez envie de nous rejoindre, il n'est pas nécessaire de savoir coudre et vous pouvez nous joindre aux différents numéros ci dessous. Nous sommes prêtes à ouvrir l'atelier à d'autres jours et d'autres horaires.

Présidente : Nicole Fougeras Lavernolle 05 55 09 76 12

Trésorière : Monique Lemarchand 05 55 09 71 34

Secrétaire : Arlette Deprat 05 55 09 61 11



Les Associations



Saint-Paul Gym

Depuis 2007 l'association Saint-Paul Gym affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire a pour objectif de promouvoir la santé par le sport. Apporter un bien-être physique et mental, un épanouissement collectif, s'adapter à tous les publics et créer un lien social sont les bases essentielles de notre club.

Tous les mercredis soir, dans une ambiance conviviale et sous la conduite de trois animateurs qualifiés, une cinquantaine de licenciés pratiquent une activité physique appropriée à leurs besoins.

De 17h30 à 18h30, les enfants profitent d'une activité variée et ludique.

De 18h40 à 19h40 le cours de gym douce prend la relève.

De 20h30 à 21h30 dynamique avec des séances de cardio,

stretching et renforcement musculaire, le cours de gym tonic clôture la soirée.

Le club dispose du matériel spécifique à la pratique de son activité (ballons, cerceaux, rubans, bâtons, cordes à sauter). Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année en bénéficiant de deux séances d'essai gratuites.

Quelle que soit votre motivation, sportive, maintien de la forme ou lien social, n'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique et chaleureuse.

Renseignements complémentaires ou inscription au 05 55 48 12 29 / 06 64 45 18 46

Le bureau : Michèle GAY : Présidente

Christiane CHABRELY : Secrétaire

Susie PEAT : Trésorière



Foot Sud 87

Club de football des communes de Pierre-Buffière, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Genest-sur-Roselle et Saint-Paul

Site internet : footsud87.footeo.com

En 2017/2018, les résultats sportifs des séniors ont été bons, dans l'ensemble :

- les seniors 1 ont terminé 5^e en 1^{re} division.
- les seniors 2 et 3 sont montés dans la division supérieure.
- les féminines, sont en entente avec Saint-Léonard et Aureil-Eyjeaux : l'équipe 1, en Interdistrict, a terminé 5^e sur 12 et l'équipe 2, remporte le championnat honneur à 8, ainsi que la Coupe du District à 8.

Chez les jeunes, les équipes à 11 étaient en entente avec l'Occitane, en U19 et avec Boisseuil, en U17 et U15. Seuls les U17 se sont distingués en jouant une finale de Coupe du District.



Les équipes à 8 (U13 et U11) ont eu des résultats irréguliers.

Une mention bien à l'école de football, aussi bien féminine, que masculine.

Le bilan financier est équilibré, grâce au dévouement de nombreux bénévoles.

En 2018/2019, nous pouvons aligner 3 équipes séniors (1D, 3D et 4D), une équipe féminine seniore à 11 (en Interdistrict) en entente avec Saint-Léonard et Aureil-Eyjeaux, une équipe U17, en entente avec Saint-Léonard, une en U15, une en U13, deux en U11 et nous présentons une trentaine de débutants (U9 à U6) aussi bien chez les filles que chez les garçons.

L'an dernier, nous possédions 210 licenciés. **Vous pouvez encore vous licencier sans problème**, jusqu'au 31 janvier 2019, et même plus tard pour les catégories débutants.

Les entraînements ont lieu à Saint-Genest-sur-Roselle, les mercredis à partir de 16h.

Les dirigeants remercient le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, les communes de Pierre-Buffière, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Genest-sur-Roselle, Saint-Hilaire-Bonneval et Saint-Paul qui nous attribuent une subvention, ainsi que les employés municipaux qui entretiennent les terrains et les vestiaires.

Composition du bureau :

Président : Yves DESROCHE

(05 87 21 83 46 ou 06 84 01 47 15)

Vice-Présidents : Olympio PAULINO, J.-P. PROUT

Sécrétaires : Sylvain DESROCHE, Daniel DUCHER

Trésorière : Françoise FLACASSIER



Les Associations

Les "Do Nuts Disturb"

C'est une association nouvellement créée sur la commune, ayant pour but de conforter encore le tissu associatif, mais aussi de promouvoir la musique sur la commune.

Notre première action a été de participer à la journée Téléthon le 8 décembre dernier. Nous remercions les organisateurs de cette journée pour la confiance qu'ils nous ont apportés.

Nous remercions également la municipalité pour son soutien. Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.

Au plaisir de vous croiser en 2019 pour de nouvelles aventures musicales.



Association des Artisans et Commerçants de Saint-Paul

Un petit récapitulatif de nos différentes animations pour l'année 2017-2018.

Participation au Téléthon, décorations de fin d'année avec un sapin pour chaque artisan ou commerçant avec vitrine. Soirée Cabaret : un grand merci à tous les participants ! La tombola gratuite pour tous nos clients, afin de les remercier pour leur fidélité, a été organisée grâce à la générosité des artisans et commerçants de la commune, le 1^{er} lot était offert par nos soins : un chèque de 200 €.

Notre prochain rendez-vous pour l'année 2019 :

DÎNER SPECTACLE SAMEDI 16 FÉVRIER
avec la revue **Prestige de Sauviat-sur-Vige**.

Un grand Merci à tous les bénévoles.

Toutes nos meilleurs pensées pour Mr Jacques Puzat (ancien plombier) qui nous a quitté cette fin d'année.

Bonne santé et bonne année à tous et toutes.

Le bureau

GVAF Pierre-Buffière

Le GVAF (groupement de vulgarisation agricole) a pour but de rassembler des agricultrices et des rurales pour leur permettre d'échanger entre elles et faire des activités ensemble dans la convivialité pour créer du lien social.

Ces activités peuvent être des visites d'exploitations, des journées découvertes, des formations, des réunions d'information, des participations à des manifestations agricoles, des échanges avec d'autres groupes féminins du département.



Les agricultrices n'étant pas encore adhérentes peuvent contacter la présidente :
Bernadette LACHAUD
LES SALLÉS
87220 EYJEAUX

Pétanque Saint-Pauloise



Pétanque
Saint-Pauloise

La pétanque Saint-Pauloise est une jeune association de déjà 35 membres. Grâce à la mairie qui a réalisé un beau terrain et qui a récemment apporté l'éclairage led de ce dernier, les joueurs et leur famille se sont retrouvés les vendredis soir ainsi que les samedis après-midi. Les enfants ont ainsi profité de ces rencontres pour participer aux parties ou profiter des installations au bord de l'étang.



Pendant la période hivernale, les membres de l'association ont organisé une après-midi jeux d'intérieur à la salle des fêtes (jeux de société, molkky...) suivie d'un karaoké en soirée.

Au mois de juin, l'association a organisé un concours sur la journée avec des rencontres entre enfants le matin et un concours adultes l'après-midi. Au mois de Juillet, avec les Jeunes Agriculteurs, un deuxième concours a été proposé sous un format différent : atelier de tir la journée et concours en nocturne. Ces deux journées ont été un succès auprès des petits et des grands et seront rééditées pour 2019.

L'association espère vous voir nombreux à son assemblée générale le 2 février à 18h à la salle des fêtes de Saint-Paul.

Les Associations



Saint-Paul Ânes

Saint-Paul Ânes présente ses meilleurs vœux pour 2019 aux habitants de Saint-Paul.

Après l'assurance de continuer à avoir le soutien de la mairie, en fonction de ses possibilités, nous espérons réussir une 28^e fête de l'Âne dans la lignée des précédentes. Merci à tous les bénévoles permanents ou occasionnels qui font que nous pouvons avancer et merci à la Municipalité qui nous apporte son soutien et son aide, nous permettant de rester dans la tradition d'accueil des âniers et des exposants, ce qui a fait notre réputation. Réputation nationale qui n'est plus à démontrer quand on voit les articles des « CAHIERS DE L'ÂNE » et les régions éloignées d'où viennent tous nos participants. Il est à noter que notre association a, en 2018, comme en 2015, été appelée à participer



avec nos attelages à une fête de la nature sur les bords de la Garonne, près de MOISSAC (Tarn et Garonne) pour le week-end des 9 et 10 juin. Rendez-vous a déjà été pris pour les 1^{er} et 2 juin 2019 pour la fête de la com com de La Française, près de Moissac, et toujours grâce à nos attelages qui font défaut dans le Sud-Ouest.



Bureau 2019 : Président d'honneur : Mme le Maire ; président: Daniel MICHEL (06 15 27 48 66) ; vice président : Bruno DEGEORGES ; secrétaire : Lydia BLAVIER ; trésorière : Marianne DEGEORGES ; trésorier-adjoint : Jacques GROLEAU.



La Marelle

La Marelle, association des parents d'élèves, a pour but d'organiser des manifestations, à l'attention des enfants de l'école et de leur famille, et ainsi apporter un soutien financier à l'école. Les fonds récoltés servent au financement d'activités culturelles ou l'achat de matériel.

En mai, pour la Fête de l'Âne, l'association a décoré et tenu un stand coloré et gourmand. Les enfants sont venus nombreux faire des peintures. Ce stand a été apprécié par la finesse de ses mets (cookies, madeleines, roses des sables, spéculoos, moelleux, cakes).

En juin, la fête de l'école avait pour titre « Au royaume de St Paul ». Les enfants ont apprécié les décors, les animations et bien sûr les stands de jeux (chamboule-tout, maquillage, pêche aux canards, jeux d'adresse, parcours, portraits...). L'après-midi s'est terminée par une soirée animée autour de grillades.

En novembre, la Marelle a organisé, en partenariat avec les enseignants, un loto. Parents, enfants, joueurs expérimentés ou amateurs se sont rendus nombreux à cette soirée pour tenter leur chance.



La Marelle remercie toutes les personnes qui l'ont aidée dans la réalisation de l'ensemble de ces manifestations et accueillera avec plaisir toutes les nouvelles personnes qui voudront se joindre à l'équipe joyeuse et dynamique en place. A bientôt...

Pour connaître les dates des prochains rendez-vous, consultez la page Facebook : <https://www.facebook.com/La-Marelle-473196162782195/>



Les Associations

Secours Populaire



Le Secours Populaire est toujours présent dans nos communes, et son action est indispensable devant le nombre croissant de familles en difficultés.

Pour répondre aux besoins vitaux des plus démunis, à savoir se nourrir, se soigner, se vêtir, le Secours Populaire développe une solidarité dans le respect de la dignité de la personne ; si la situation l'impose, une aide sur le plus long terme est proposée. Du colis alimentaire d'urgence à l'aide administrative pour tout dossier, le SPF met en œuvre un accompagnement individualisé.

Afin d'être au plus près des personnes confrontées à la précarité et à l'exclusion sociale en milieu rural, le SOLIDARIBUS s'installe chaque mois à Saint-Paul, comme dans 23 autres communes du département. Il apporte une écoute, un accueil, du lien social, et toutes les aides citées ci-dessus. La commune et les travailleurs sociaux sont des interlocuteurs importants dans l'action du SOLIDARIBUS.

De son côté, l'antenne locale collecte les vêtements et le linge de maison, propres et en bon état, les chaussures en très bon état, les jouets et jeux complets en "état de marche" ainsi que tout mobilier facilement transportable ...et en état correct. Nous ne sommes pas une déchetterie ! Tout doit pouvoir être réutilisé...

Pour recevoir ces dons, des bénévoles motivés et accueillants tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à la mairie de Pierre-Buffière. L'équipe de l'antenne remercie la municipalité de Pierre-Buffière pour son "hébergement".

Vous pouvez vous aussi renforcer l'équipe en donnant quelques heures de votre temps libre.



Les 10 ans du Solidaribus

CONTACT : SPF Limoges - Tél. **05 55 04 20 00**

SIPRAD



Le **S**ervice **I**ntercommunal de **P**ortage des **R**epas à **D**omicile, des secteurs de Pierre-Buffière et Saint-Germain-les-Belles, est une association loi 1901 administrée bénévolement par des élus délégués par le conseil municipal des communes adhérentes.

Selon le besoin, la livraison peut être ponctuelle [sortie d'hospitalisation...] ou permanente, 7/7 jours ou quelques jours par semaine. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées. Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale.

Composition d'un repas : Potage, Entrée, Viande ou poisson et légumes, Fromage, Dessert.

Les menus sont établis par une diététicienne et les repas fabriqués par les cuisines de l'EHPAD de Pierre-Buffière.

Nous prenons en compte les régimes simples, les intolérances et les éventuels dégouts alimentaires.

Dans un souci de maintenir un service de qualité, nous effectuons régulièrement une enquête de satisfaction auprès de nos bénéficiaires et de leur famille. Nous comptons sur eux pour exprimer autant les points positifs que négatifs dans le but de toujours améliorer la prestation. Cette enquête concerne à la fois la qualité des repas que le portage lui-même. Les résultats de ces enquêtes sont communiqués lors de l'assemblée Générale de l'association (en juin) et consultable à la demande.

Subventionnée par le Conseil Départemental, l'association doit répondre aux critères de qualité fixés et contrôlés par celui-ci. Mais la prestation reste avant tout un service humain.

Conscients que nous participons au bon maintien à domicile de personnes en état de fragilité, le rôle de nos livreuses ne s'arrête pas au simple portage de repas. Elles sont aussi attentives aux remarques de nos bénéficiaires et vigilantes face à leur éventuels soucis. De même les responsables de l'association (élus municipaux) sont facilement joignables, à l'écoute et peuvent aussi être contactés pour aider à gérer une situation difficile.

CONTACT : Martine ASTIER (Présidente) - Tél. **06 03 22 04 74**



État Civil

L'article 9 du Code civil, qui prévoit que « Chacun a droit à sa vie privée » régit la publication des actes d'état civil (naissance, mariage, décès). Seuls, les actes de décès sont consultables par tous et peuvent être portés à la connaissance de chacun.

Les actes de naissances et de mariages nécessitent l'accord des parents et des futurs époux : ne sont publiés ici que les avis de naissances ou de mariages, pour lesquels nous avons reçu l'accord de publication.

Pour les futurs parents, les parents et les futurs époux qui souhaitent que la naissance de leur enfant ou que l'annonce de leur mariage paraisse dans le bulletin municipal, une autorisation de publication est disponible en mairie auprès des services état civil et communication.



Naissances

- **BUTHAUD Gabriel Roland Bernard**, né le 7 janvier à LIMOGES, *Les Verges*
- **YESUTHASAN Charline Julia**, née le 3 avril à LIMOGES, *Bas Beaumont*
- **JAVERLIAT Juliette Anna Marie**, née le 27 août à LIMOGES, *Le Métayer*
- **JÉGOU Léo Ulysse Gaspard**, né le 3 septembre à SAINT-PAUL, *Les Basses Piauleries*
- **ROUGIER Gabin Louis**, né le 21 octobre à LIMOGES, *Le Chambord*
- **MARNEIX Thalia Jeanne**, née le 12 décembre à LIMOGES, *Les Ribières*

Décès

- **VINCENT Léonard**, décédé à LIMOGES le 16 janvier, *La Redonde*
- **AUDOIN André**, décédé à LIMOGES le 12 février, *Beaumont*
- **ROUCHAUD Jean Albert**, décédé à SAINT-PAUL le 21 février, *8 rue de la Croix Verte*
- **MINARD Huguette Geneviève Renée**, décédée à SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT le 26 février, *La Redonde*
- **CÔME Chantal**, décédée à LIMOGES le 27 mars, *Allier*
- **BARDAUD Louis**, décédé à LIMOGES le 18 avril, *rue d'Artrat*
- **ANDRIEUX Robert**, décédé à LIMOGES le 4 juin, *La Petite Gardelle*
- **SAN JUAN PARDO Thérèse vve VOISIN**, décédée à LIMOGES le 6 juin, *Les Verges*
- **VARDELLE Suzanne vve LACLAUTRE**, décédée à BOURGANEUF le 22 juillet, *10 rue des Ecoles*
- **CHARTAGNAC François Henri**, décédé à SAINT-PAUL le 4 août, *6 rue d'Artrat*
- **TERRASSON Michelle épouse BERTHUIT**, décédée à LIMOGES le 13 septembre, *8 chemin des Amoureux*
- **GRANGE Brigitte vve LEFEBVRE du PREY**, décédée à LIMOGES le 14 septembre, *12 rue de la Croix Verte*
- **PAUZAT Jacques**, décédé à SAINT-PAUL le 12 octobre, *3 place de L'Église*
- **DUMONT Jean Louis**, décédé à SAINT-PAUL le 20 décembre, *Beaumont*



Mariages

- **ROUDEAU Sébastien Michaël Christian** et **BERNARD Virginie** : 16 juin
- **ARAUX Valentin Gabriel** et **VAUZELLE Laëtitia** : 11 août

Histoires de Pierres à Saint-Paul

La réutilisation de matériaux issus de bâtiments abandonnés ou en ruine a de tout temps existé. Ancienne construction gallo-romaine (la Boissière) ou religieuse (prieuré, abbaye), rien de tel qu'un vieux bâtiment comme carrière de pierres. C'est pratique et courant au cours de l'histoire, ce qui explique que l'on retrouve parfois des pièces très anciennes dans des bâtiments plus récents. Saint-Paul n'échappe évidemment pas à cette commodité.

La plus connue est le **cadran solaire sculpté** dans la pierre à la base du chevet de l'église. Il n'est pas à exclure une origine antique beaucoup plus ancienne, avec récupération dans la villa gallo-romaine toute proche de la Boissière, dont des vestiges étaient encore visibles au début du 20^e siècle.



Cadran solaire sculpté dans la pierre à l'extérieur de l'église, à la base du chevet et sur la gauche de celui-ci.



Le prieuré du Népoulaud a lui aussi servi de réserve à matériaux. Cet ancien prieuré de femmes fut uni en 1619 au collège des Jésuites de Limoges (l'actuel lycée Gay-Lussac). En 1759 l'emplacement fut baillé au seigneur de Bost-Vigier avec la charge pour celui-ci d'employer les matériaux provenant de sa démolition aux réparations de l'église paroissiale. Subsiste pourtant le mur du chevet de sa chapelle, aujourd'hui inclus dans une habitation.

Mur du chevet de l'ancienne chapelle du Prieuré du Népoulaud, percé d'une étroite baie romane

Linteau de porte à Nontyon. Réemploi d'une pierre tombale : La présence d'une croix et d'une crosse indique un abbé ou une abbesse. L'hypothèse la plus probable est le réemploi de la pierre tombale d'une abbesse issue de l'Abbaye de religieuses Bénédictines des Allois. Cette Abbaye a été fondée vers 1137 et dirigée par des abbesses. Les religieuses seront transférées en 1750 à Limoges. L'Abbaye est détruite à la révolution et sert ensuite de carrière de pierres.



Linteau de porte à Nontyon

Merci aux recherches de M. Jean Eybert, et aux propriétaires pour leur accueil.

